

Remboursement des frais d'utilisation en service commandé d'un véhicule particulier

Mise à jour des prix de l'essence – Mars 2010

Étude préparé exclusivement pour

Le Conseil National Mixte de la
Fonction publique du Canada

Par PHH Arval Client Consulting

March 2010

Mise à jour des prix de l'essence

Le Conseil national mixte établit les taux de remboursement pour l'utilisation en service commandé d'un véhicule particulier et examine périodiquement l'incidence des fluctuations du prix de l'essence sur ces taux. Les taux pour 2010 sont basés sur un examen général des coûts établis présentés dans la "Mise à jour annuelle de 2010 de l'étude sur le remboursement pour service commandé d'un véhicule particulier" en date de décembre 2009. Cette mise à jour tient compte de l'incidence des récentes fluctuations du prix de l'essence sur les recommandations formulées dans la mise à jour annuelle. Les prix de l'essence représentatifs actuels par province sont indiqués en dollars le litre dans le tableau suivant. Les données représentent les prix de l'essence ordinaire indiqués à la pompe pour décembre 2009 et janvier et février 2010. Les prix de l'essence de la Mise à jour annuelle de 2010 sont indiqués à titre de référence.

Les prix de l'essence depuis la Mise à jour annuelle de décembre 2010 sont demeurés relativement stables, et les changements allaient généralement d'une baisse de 0,022 \$ à une hausse de 0,026 \$ le litre. Les prix à la pompe relativement constants témoignent de la faible volatilité au cours des trois derniers mois du prix du pétrole brut à l'échelle mondiale, qui se situaient à un peu moins de 80 \$ US le baril en février. Le prix de détail moyen de l'essence ordinaire pendant la dernière semaine de février 2010 s'élevait à 0,992 \$ le litre.

Province/territoire	Prix courant de l'essence	Mise à jour annuelle des prix de 2010	Variation du prix à la pompe
Alberta	0,910 \$	0,928 \$	(0,018 \$)
Colombie-Britannique	1,042 \$	1,054 \$	(0,012 \$)
Manitoba	0,978 \$	0,985 \$	(0,007 \$)
Nouveau-Brunswick	0,997 \$	0,971 \$	0,026 \$
Terre-Neuve	1,110 \$	1,089 \$	0,021 \$
Nord-Ouest/Nunavut	1,157 \$	1,169 \$	(0,012 \$)
Nouvelle-Écosse	1,038 \$	1,023 \$	0,015 \$
Ontario	0,961 \$	0,949 \$	0,012 \$
Île du Prince Édouard	1,001 \$	0,988 \$	0,013 \$
Québec	1,030 \$	1,015 \$	0,015 \$
Saskatchewan	0,969 \$	0,991 \$	(0,022 \$)
Yukon	1,075 \$	1,074 \$	0,001 \$

De manière générale, le prix à la pompe doit fluctuer de 0,047 \$ le litre environ pour signifier, au niveau du taux de remboursement, un écart de 0,005 le kilomètre. Les prix à la pompe pour la présente mise à jour sont en moyenne 0,003 \$ le litre plus élevé que ceux de la mise à jour annuelle de 2010, ce qui s'est traduit par un changement négligeable au niveau du taux de remboursement.

Incidence sur le remboursement

Pour établir les frais de fonctionnement, le prix à la pompe moyen est combiné au rendement énergétique type du véhicule afin de déterminer la part de l'essence aux frais de fonctionnement par kilomètre. Pour tenir compte des conditions difficiles qui règnent dans les territoires, nous avons rajusté le rendement énergétique du véhicule dans le calcul des frais d'essence pour ces régions. Nos calculs, pour les territoires, continuent de tenir compte de l'augmentation de 80 % du taux de consommation d'essence, en litres par 100 kilomètres.

Calculée à partir des coûts révisés de l'essence, les taux de remboursement recommandés sont **demeurés pratiquement inchangés** par rapport à ceux de la mise à jour annuelle de 2010, et des rajustements sont apportés dans toutes les régions. Le tableau ci-après montre la grille de remboursement que nous recommandons en nous basant sur les prix courants de l'essence ainsi que les taux recommandés dans la mise à jour annuelle de 2010.

Location	Transport quotidien	Voyages	Taux de la mise à jour annuelle de 2009 pour le transport quotidien et les voyages
Alberta	0,140 \$	0,510 \$	0,140 \$ /0,515 \$
Colombie-Britannique	0,160 \$	0,505 \$	0,160 \$ /0,510 \$
Manitoba	0,145 \$	0,475 \$	0,145 \$ /0,480 \$
Nouveau-Brunswick	0,150 \$	0,495 \$	0,145 \$ /0,495 \$
Terre-Neuve	0,170 \$	0,530 \$	0,165 \$ /0,530 \$
Nord-Ouest	0,255 \$	0,575 \$	0,260 \$ /0,575 \$
Nouvelle-Écosse	0,160 \$	0,505 \$	0,160 \$ /0,505 \$
Nunavut	0,255 \$	0,575 \$	0,260 \$ /0,575 \$
Ontario	0,155 \$	0,545 \$	0,155 \$ /0,545 \$
Île du Prince Édouard	0,150 \$	0,500 \$	0,150 \$ /0,500 \$
Québec	0,165 \$	0,565 \$	0,160 \$ /0,560 \$
Saskatchewan	0,145 \$	0,460 \$	0,150 \$ /0,460 \$
Yukon	0,245 \$	0,595 \$	0,245 \$ /0,595 \$

En ce qui concerne les taux de remboursement qui s'appliquent au transport quotidien et aux voyages, les **changements** par rapport à la mise à jour annuelle de 2010 (rapportée en décembre 2009) **soient ont été nuls, soit se sont traduits par une hausse ou une baisse de 0,005 \$ le kilomètre dans les provinces. Le taux applicable au transport quotidien a diminué de 0,005 \$ dans les Territoires du Nord-Ouest/Nunavut et il est demeuré stable dans le Territoire du Yukon. Le taux applicable aux voyages pour les Territoires est demeuré inchangé.** Veuillez prendre note que la modification des taux applicables au transport quotidien et aux voyages n'est pas nécessairement la même. Une fois les taux arrondis au demi cent près, le changement dans le coût global du véhicule que représentent les frais d'essence se traduit par un taux total arrondi légèrement différent.